



Notes de la séance de la Commission d'établissement de l'Elysée

Le 8 octobre 2020 à 18h30

Atrium de l'Elysée

- Parents :** Florence **Auras** (présidente), Leila **Ksontini**, Catherine **Mancusi**, Claudio **Chiarini**
- Professionnels :** Christophe **Pidoux** (directeur), Sadr **Zemzemi** (doyen), Stefano **Crescenzi**, Guillaume **Weber**
- Organisations :** Samuel **Jaccotet** (Maison de Quartier sous-gare), Jean-Michel **Ruiz** (APE), Magali **Weber** (Servan)
- Autorités politiques :** -
- Excusés/absents :** Virginie **Langerock**, Aude **Billard**, Véronique **Karawa**, Véronique **Biollay Kennedy** (CPO - vice-présidente).

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Confirmation secrétaire de la séance
3. Adoption du PV du 6 février 2020
4. Démissions, nouvelles adhésions
5. Compte-rendu des 6 derniers mois (M. Pidoux ou M. Zemzemi)
 - Bilan de l'enseignement à distance (organisation, communication, utilisation des outils numériques, impact sur l'apprentissage des élèves, fracture sociale...)
 - Mesures actuelles et dispositions en prévision d'une seconde vague (cohérence des mesures, gestion des signes de symptômes, quarantaine, plan B pour une nouvelle phase d'enseignement à distance...)
6. État de la situation et planification de la suite:
 - Groupe accueil midi : aménagement des cours de récréations
 - Groupe communication : autocollants, flyers, site web, réseaux sociaux, charte
 - Groupe échanges : MarCHethon, autre contribution
7. Conférence-ateliers de méditation > calendrier, budget, financement
8. Feed-back du Conseil des élèves par son représentant à la CET (M. Pidoux)
9. Divers et propositions individuelles (graines d'entrepreneur par L. Ksontini)
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

OJ accepté.

2. Confirmation secrétaire

Catherine Mancusi est chargée du PV de la séance.

3. Adoption du PV du 6 février

PV accepté avec remerciement à Claudio Chiarini.

4. Démissions, nouvelles adhésions

Nous prenons acte de la démission de Madame Aude Billard, un-e remplaçant-e a été nommé-e, mais nous ne connaissons pas son nom. Pas de nouvelle adhésion à signaler.

5. Compte-rendu des six derniers mois -C. Pidoux, S. Zemzemi, S. Crezenzi, G. Weber, S.Jaccotet

Bilan du semi-confinement, de l'enseignement à distance et du semi-retour en classe

(organisation, communication, utilisation des outils numériques, impact sur l'apprentissage des élèves, fracture sociale...)

C. P. La soudaineté de la mesure donnée à 12h30 et l'urgence de sa mise en œuvre pour 14h00, afin d'éviter une fuite, nous a tous pris au dépourvu le vendredi 13 mars 2020. Dans cette situation d'urgence, les autorités n'avaient pas le choix. La mesure d'arrêt des cours a été simple à prendre, par contre l'enseignement à domicile a été complexe à mettre en place, notamment concernant la sécurité ou non des plateformes digitales. Globalement, le corps enseignant a réagi de manière remarquable. Les mesures ont été assez uniformes malgré l'envergure du territoire vaudois. En mai, le retour des élèves en alternance n'a pas été simple à gérer. Il n'y avait aucune cohérence, donc on était dans une situation de reprise de contact avec une certaine logique. La continuité de véritable cours ne pouvait être assurée, sans évaluation, avec des situations familiales diverses, des conditions d'étude variées. On remarque que les cours de langues ont été le plus difficile à enseigner à distance.

Un retour donné par des élèves pointait que l'enseignement se déroulait mieux sans heure d'arrêt et sans évaluation, avec plus de solidarité entre les élèves et un plaisir certain à revenir en classe pour se retrouver.

C. P. Cette période de mai-juin a été bénéfique pour les parents et les élèves pour préparer un retour vers une normalité. On a vu de beaux gestes de solidarité parmi les élèves ainsi que les enseignants.

S. C. J'ai noté que les élèves adoraient être en demi-classe.

S. Z. Parfois des ordinateurs ont dû être prêtés, le retour des élèves en mai a été très spécial, ils étaient contents de retrouver les cours en présentiel pour la grande majorité. Certains auraient souhaité plus d'encadrement pour les aider à s'organiser à la maison, d'autres avaient aimé être libres et étaient plus autonomes. Au retour, une grande cohésion et un plaisir certain était notable parmi tous les élèves.

G. W. J'ai remarqué des écarts énormes entre certaines familles. Certains élèves ont été encadrés, poussés et ont trouvé ce temps génial, tandis que d'autres étaient à l'école de la rue, d'où des écarts immenses. J'ai aussi noté de grandes différences entre certaines classes.

S. J. Certains prenaient ce temps comme un challenge, comme un jeu, tandis que d'autres semblaient être très affectés par cette situation.

C. P. Malgré le stress et les changements, le rythme a maintenant repris, il est soutenu. Les élèves n'ont pas baissé les bras.

Quel outil envisagé lors d'un éventuel prochain confinement ?

C. P. Le département a choisi une nouvelle plateforme et un logiciel normé, faisant partie de Microsoft Office, qui permettra de placer des vidéos, etc. La formation des enseignants risque d'être



rapide et/ou insuffisante, pourtant les enseignants, qui ont d'ores et déjà commencé, semblent satisfaits. Cela fera évoluer l'enseignement à distance. Une charte concernant la sécurité des données devra être signée par les parents, les GAFA seront gérés. Tout cela va prendre encore du temps. On note, cependant, que cette période a accéléré notre passage au numérique d'une façon incroyable et assez magique.

Quelles sont les mesures sanitaires pour les élèves, sorties de classes mélangées ou non, et pour l'exercice d'incendie ?

C. P. A la rentrée d'août, on est revenu aux mesures qui étaient prises en mai, avec à la récréation des espaces séparés selon les voies VG, VP et selon les années. Nous avons 900 élèves, dont des inter-classes. On fait au mieux pour éviter les contacts.

Le désinfectant aurait un parfum désagréable. Pourrait-on en changer ?

C. P. On ne peut pas le choisir. Les autorités nous l'envoient directement à intervalle régulier. Les élèves sont bien conscients que l'efficacité du produit est plus importante que son parfum.

Que se passe-t-il lors d'un cas d'élève avec COVID avéré ?

C. P. Nous n'avons pas le droit de prendre de décision. Seul le médecin cantonal est autorisé à décider. Il informe directement et uniquement la famille de sa décision. Nous restons en dehors de tout cela et c'est tant mieux. De ce fait, une confiance réciproque s'installe entre les parents et l'école.

Les élèves ont peur d'être reconfinés, c'est pourquoi ils sont solidaires. Chaque enfant aurait deux répondants pour lui amener ces affaires en cas de maladie. Est-ce correct ?

C. P. Oui, on a tous peur d'être reconfinés. Les consignes sont dantesques et impossibles à vérifier. Heureusement cela fonctionne, comme le partage du matériel.

Comment peut-on organiser les stages en entreprise au temps du télétravail ?

C. P. Pour la 11ème, on a assoupli les exigences, on s'est focalisé sur une semaine entre 3 et 5 jours. Le Canton a fait un travail incroyable pour trouver des places d'apprentissage pour des élèves en attente. Cela est possible grâce au soutien des parents, des trois référents de classe (qui encadrent le prof. de classe), en plus de la responsable du service d'orientation professionnelle.

Que se passe-t-il lors d'un stage, si l'élève est absent pour cause de maladie ?

C. P. Les élèves sont soutenus, il faut rester humble dans nos exigences. Une semaine de stage est très bénéfique et quasi indispensable aujourd'hui. L'expérience du terrain reste nécessaire, sauf situation extrême.

Conclusion du bilan

C. P. Durant cette urgence sanitaire, nous sommes complètement dépendants des autorités et devons appliquer leurs décisions sans discussion préalable, parfois d'une heure à l'autre. Je pense sincèrement que nous avons fait au mieux dans ces circonstances.

M. W. J'ai beaucoup apprécié la façon dont le corps enseignant a su gérer cette crise, en faisant preuve de beaucoup de souplesse et d'humilité.

6. État de la situation et planification de la suite

6a. Groupe accueil midi

Aménagement de la cour de récréation (Claudio Chiarini avec le Swiss Design Center))

Budget estimatif entre CHF 13'000 et 15'000.- selon fichier fourni par C.C.

Le projet propose du mobilier en béton, des bancs avec pare-vent en verre, créant un espace protégé, non chauffé, tout en restant provisoire et mobile.

Quel est le processus à adopter maintenant pour la réalisation ?



Les élèves seront informés et un concours sera lancé pour la déco des supports de verre. Comme il s'agit de mobilier, il n'y a pas besoin de mise à l'enquête. Pour le verre, des normes demandent qu'il soit feuilleté ou en Plexiglas, à vérifier.

Pour l'autorisation, on passera par la Cheffe du service, aucune mise à l'enquête n'est nécessaire car c'est du mobilier. Les espaces extérieurs sont aussi réglés par des lois, à voir. Le timing est jouable, les services fonctionnent envers et contre tout.

Comment fait-on concrètement ? Faut-il que cela vienne de la commission ?

C.C. prépare un courrier avec les plans. Financement pour projet d'aménagement d'espace extérieur.

6b. Groupe communication

Autocollants : le numéro 3 est choisi à la majorité, le budget est de CHF 150.- env.

Flyers : remodelé, plus concis donc moins cher, on passera par la DAL (département des achats et de la logistique), le budget est de CHF 100.- env.

Charte : simplifier la charte et mettre en avant des éléments fédérateurs sur une idée de l'arbre, dans le feuillage mettre 3 mots qui représentent l'établissement. Pas le meilleur moment maintenant, car pas de rassemblement d'élèves possible, pas plus que 2 classes. A travailler en classe chacun dans leur coin, pour éviter. Il serait souhaitable de retrouver trace de cette charte et on en parle la prochaine fois. La conférence des maîtres devrait avoir lieu le lundi 2 novembre 2020, si tout va bien.

F. A. (présidente CET) souhaiterait présenter la Commission à cette conférence des maîtres. **V. B. K.** (CPO - vice présidente CET) et **JM. R.** (ATE) viendraient également présenter la CET ainsi que **M. W.** (Servan).

Site web : **FA relève qu'il y en a 3** : lausanne.ch, elys.ch (pas un intranet), et educanet.ch qui sera remplacé. Le site de la Ville a été simplifié mais n'est toujours pas très facile à utiliser entre la Ville et les collègues. Il est peu utilisé. C'est plutôt une boîte à outils. La navigation est restreinte pour certains. Comment réunir tous les intervenants de l'Élysée ? Ce sera le nouveau module enseignant - élève - parent qui remplacera educanet.ch.

Réseaux sociaux : Un compte Instagram existe pour l'Élysée. Il y a aussi des pages FB Élysée, pour l'établissement et la comédie musicale ainsi que des groupes WhatsApp privés. Il existe un groupe privé sur FB pour les parents d'élèves.

C. P. Je n'ai rien cautionné au sujet des réseaux sociaux. Cependant, je note que tant que cela reste dans le domaine privé, il n'y a pas lieu d'intervenir.

6c. Groupe échange

MarCHethon du 24 au 31 octobre 2020, événement libre, inscription sur le site avec téléchargement du dossard. La CET renouvelle son soutien à cette course à vocation sportive et humanitaire.

Autre contribution -

7. Conférence-ateliers gestion du stress > calendrier, budget, financement

C. M. Les intervenants sont disponibles. Nous attendons qu'une date soit proposée par la Direction.

C. P. Au vu de la situation sanitaire, on ne peut prévoir que des rassemblements avec un accès restreint selon la jauge de l'amphithéâtre, un parent sur deux, ce qui serait très dommage pour l'impact de cet événement.



8. Feed-back du Conseil des élèves par son représentant à la CET

C. P. Il n'y a encore aucun feed-back à ce jour, car le Comité se réunira dans deux semaines. Concernant la JOM, un début de collaboration a été mis en place pour l'après-midi où il sera proposé soit des jeux sportifs, soit des jeux de société.

9. Divers et propositions individuelles

9a. « Graines d'entrepreneurs » L. K.

L. K. souhaiterait stimuler la mise en place du programme "Graines d'Entrepreneurs" qui fait partager aux jeunes de 12 à 18 ans la joie d'entreprendre un projet, quel qu'il soit, et les forme aux meilleurs outils pour parvenir à sa réalisation.

Son objectif est de faire naître des ENTREPRENEURS mais aussi des INTRAPRENEURS, sachant innover, réfléchir de façon globale et saisir des opportunités. Les ateliers Graines d'Entrepreneurs aident les élèves à développer les compétences et l'état d'esprit pour être capable de transformer des idées créatives en actions entrepreneuriales. Il s'agit de compétences clés pour tous les jeunes, soutenant le développement personnel, la citoyenneté active, l'inclusion sociale et l'employabilité. Ces ateliers donnés par la société « Graines d'entrepreneurs » peuvent être subventionnés par la Ville s'ils sont donnés dans le cadre scolaire, sauf erreur dans les classes. Cela s'est par exemple fait à Gland.

Concrètement : une personne de Graine d'entrepreneur pourrait venir à une conférence des maîtres pour fournir plus d'information. A confirmer en 2021.

Le cours privé qui coûte 200.- / année par élève je crois est animé à l'UNIL. Et depuis novembre 2020, ces ateliers hors cadre scolaire ont lieu le mercredi après midi dans une salle du collège de l'Elysée (par hasard, c'est la salle attribuée par la Ville pendant la deuxième vague Covid-19 puisque les salles de l'UNIL ne sont plus accessibles.

Pour information, le collège de Villamont organise une journée des métiers du domaine privé et public par des apprentis. Cela fonctionne bien.

9b. Deux salles de gymnastiques

La construction de deux salles de gymnastique est planifiée pour 2028 à la place du terrain de basket au sud du CPO.

9c. Elysée 4 - réfectoire

Le réfectoire des 9 à 11ème ne se fait plus à cet endroit pour le moment. Les élèves mangent dans l'atrium. Ils sont 70 actuellement, ils seront 120 fin octobre et 150 cet hiver. L'ambiance est bonne, cela fonctionne bien.

Dans le futur, on espère louer un étage à la DGES (sise à l'Elysée 4) pour pouvoir placer des élèves.

9d. Restauration de deux pianos Steinway

La Ville a été relancée, elle cherche encore des financements. Une salle de musique a été rénovée. En outre, des étagères et du nouveau mobilier ont été installés dans diverses salles de classes de l'établissement.

9e. Fête du printemps

Compte tenu des restrictions en vigueur, cette fête est annulée pour 2021.



10. Date et lieu de la prochaine séance

Date: mardi 19 janvier 2021 - 18h30

Lieu : Maison de Quartier à confirmer (ou sur zoom si impossible en présentiel)

La séance est levée à 20h45.

Catherine Mancusi
Secrétaire désignée

Lausanne, le 23 octobre 2020

- Annexes** :
- 1 lettre de la commission demandant un financement pour la création d'un espace non-chauffé mais protégé du vent et du froid sous le couvert de l'entrée (C. C.)
 - 1 plan d'un agencement proposé par l'école Swiss design Center (C. C.)

Lausanne, mars 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--